

## Comptes-rendus

---

Victor GELU. — *Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle*. Introduction de Pierre Guiral, texte établi et annoté par J. Reboul et L. Gaillard, Paris, Plon, 1971, 410 pages. [Coll. Civilisation et Mentalités.]

Les éditions Plon viennent de publier sous le titre : *Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle*, les principaux extraits des « Mémoires » de Victor Gelu. — Victor Gelu (1806-1885) n'a pas à être présenté aux lecteurs de *Provence Historique*. Auteur de chansons en provençal publiées en 1840, on sait combien il différait des félibres, ses cadets : Marseillais, homme du peuple, anticlérical et quasi républicain, et surtout, peut-être, caractère entier, réfractaire aux sectes et aux écoles. Mais voici que grâce à l'équipe formée par Pierre Guiral, Jorgi Reboul et Lucien Gaillard, le grand public va découvrir un autre aspect de Victor Gelu : un mémorialiste en prose française.

L'intérêt de ce texte est considérable. On regrette que Gelu ait borné lui-même son entreprise en rédigeant vers 1855-56 le récit de son enfance, de sa jeunesse et des débuts de sa maturité, à l'usage de son fils adolescent. Il n'a pas cru devoir aller plus loin. En dépit du titre choisi par l'éditeur, c'est donc seulement Marseille dans la première moitié du siècle qui est évoquée, et nous ne saurons jamais quelle image il nous eût donnée des métamorphoses de Marseille Impériale, de la Commune et des débuts de la Troisième République.

Tels qu'ils sont, ces souvenirs, qui vont du déclin du Premier Empire à l'avènement du Second, sont, répétons-le, d'une grande richesse. On y trouvera d'abord une biographie variée, attachante et parfois pittoresque. Mais l'histoire générale y puisera aussi quelques données, comme nous allons le voir.

*En politique*, d'abord. — Victor Gelu n'y a jamais joué de rôle actif, mais il a vu en homme de la rue quelques événements : à Marseille, la chute de l'Empire et ces pogroms avant la lettre, qu'on appelle la Terreur Blanche de 1815 ; de passage à Toulon, le départ de l'expédition d'Alger ; à Lyon, où il cherche fortune quelque temps, les journées de 1830 et de 1834 ; à Marseille encore la campagne des banquets et les journées de 1848, puis le Coup d'Etat du 2 décembre 1851 et le voyage du Prince Président en 1852 ; enfin, à Arles, le premier congrès de poésie provençale. Sur tout cela des détails menus mais vécus, des indications d'atmosphère, des impressions tout à fait dignes d'enrichir encore le dossier de ces moments historiques, pourtant déjà connus et maintes fois décrits.

Gelu les a vécus en bon observateur et aussi en partisan. Son père, qui fut de loin la principale source de ses sentiments, de ses idées, de tout son être, appartenait à cette minorité de la "classe ouvrière" marseillaise qui était restée fidèle

au jacobinisme ou du moins au "patriotisme", courbant le dos devant le déferlement bourbonien sans s'y rallier. Gelu ne deviendra jamais un "rouge" (il serait passionnant de chercher pourquoi, mais cela nous mènerait trop loin), mais il sera indéfectiblement un "bleu", et ses « Mémoires » ont le mérite de faire vivre un petit monde ouvrier, petit-bourgeois, et bourgeois, fermement libéral, côtoyant la République, et que sa position minoritaire à Marseille jusqu'au-delà de 1848 risquerait souvent de nous faire oublier.

Mais si ce petit monde était minoritaire par son choix politique, il était profondément marseillais par toutes ses fibres, naissance, mœurs, folklore, langage, amour de la ville, amour de la mer, amour de sa banlieue au décor de rocaille où les bastides mettent des oasis de fraîcheur, — ces bastides où auront lieu tant de banquets chantants. Aussi lorsqu'à partir du milieu du siècle Marseille, renouvelée et gonflée par l'immigration, aura donné la majorité politique à la gauche, Gelu ne sera pas satisfait pour autant : car, alors, devenu majoritaire comme républicain, il sera minoritaire... comme Vieux-Marseillais.

Gelu, en effet, homme de progrès en politique, ayant le culte du droit (il faut voir comme il dénonce le parjure du 2 décembre), est à d'autres égards un "passéiste", à qui l'amour de son vieux Marseille arrache des diatribes contre la machine et l'extension urbaine. Un être complexe, donc, et voué à se trouver toujours dans le camp des mécontents ou des protestataires, ce qui convenait fort bien à son tempérament critique et même bougon. Au passage, on aura noté son attention au fait du renouvellement démographique, et de ses conséquences, thème si étudié de nos jours dans l'historiographie du peuple de Marseille, de l'abbé Charpin à William Seawell<sup>1</sup>.

Mais revenons à l'homme Gelu : Si sa pensée politique offre bien des nuances, sur lesquelles P. Guiral insiste justement, il est un domaine où il a des idées simples, c'est celui de la *Religion*, ou du moins des mentalités religieuses (car on n'entrevoit guère l'Eglise ni le clergé). Le catholicisme marseillais du début du siècle, que Gelu rejetait, comme avait fait son père, mais avec plus d'intransigeance encore chez les fils, était un catholicisme dur, sombre, grondeur jusqu'à la brutalité. C'était la religion de sa mère, méchante dévote qui n'avait jamais la gifle si facile qu'au retour des exercices de la Mission ; c'était celle des Moines "éducateurs" du collège des Frères-Gris, personnages répugnants et cruels grâce à qui (si l'on peut dire) Gelu marquera sa place, près de Jules Vallès et de Jules Renard, dans l'anthologie des écrivains à l'enfance douloureuse ; c'était celle des lyncheurs de 1815, à qui le père Gelu arracha de justesse un malheureux nègre : c'était celle des jeunes bigots dont Gelu note curieusement — comme un trait significatif et quasi anthropologique — qu'ils ne savent pas nager, alors que ses amis et lui s'ébattaient dans la mer à chaque occasion...

---

1. F. CHARPIN, *Pratique religieuse et formation d'une grande cité*, Paris, éditions du Centurion, 1964 et W. SEAWHELL, in *Mouvement Social*, 1971.

A lire Gelu, on a l'impression que la bonté, l'humanité, la joie de vivre n'étaient pas des valeurs de pure moralité privée, indifférentes aux dogmes, mais au contraire des valeurs engagées à gauche, et qui formaient en quelque sorte l'arrière-plan existentiel du libéralisme. Certes, c'est là une thèse peut-être contestable mais banale, et qui a sous-tendu tout un courant de polémique, de Diderot à Anatole France. L'intérêt propre des « Mémoires » de Gelu est de montrer cela non point comme une opinion apprise et répétée, mais comme une série de sensations directes, comme du vécu authentique, en un certain milieu et une certaine époque du moins.

On comprend mieux pourquoi Béranger fut véritablement son idole. Non pas, certes, son maître à penser : Gelu n'adhérait pas au rationalisme à la façon des Lumières, il se reconnaîtra plus tard dans le spiritualisme plus flou de Victor Hugo. S'il relevait de Béranger, c'est à d'autres égards : par quelques opinions politiques d'abord, et surtout par tout un style et toute une éthique, celle de la joie et de l'amitié, de la bonne chère et de la chanson. Et ceci nous amène à l'essentiel.

Gelu sera désormais pour nous le grand témoin de la *culture et de la sociabilité* populaire à Marseille à l'orée de l'époque contemporaine<sup>2</sup>. Sous la Restauration, adolescent, puis jeune homme, il a partagé les loisirs des travailleurs manuels de son quartier, portefaix, maçons, chapeliers, tonneliers, notamment. On passe le dimanche à la guinguette, les soirées en réunions, à peine organisées mais fort stables dans telle ou telle arrière-boutique, pour jouer, boire, chanter en chœur ; dans ces réunions, Gelu a vécu l'aspiration passionnée et spontanée de ces ouvriers provençaux (qui ne parlaient entre eux que dialecte), à entendre déclamer aussi du français classique et même à faire du théâtre (classique) en amateurs<sup>3</sup> ; il a vu toute l'activité proprement culturelle, amicale et familiale qui se greffait sur les sociétés de prévoyance professionnelles.

Sous la Monarchie de Juillet, quand sa réputation de bon tourneur de couplets et de chanteur expressif fut bien établie, il n'a cessé d'aller chanter ses chansons, de société en société, de cercle en cercle, faisant ainsi pour nous au fil des souvenirs un vrai circuit de la sociabilité marseillaise. Mieux : il a pris sur le vif en témoin et acteur la transformation de la société bacchico-chantante dite des *Endormis* en une société de secours mutuels reconnue et déclarée, phénomène moins singulier et aberrant qu'on ne pourrait le croire.

Sur ces deux chapitres fondamentaux d'histoire de la civilisation méridionale : typologie des associations (avec leur prolifération et leur mutabilité) et influences culturelles transsociales, les *Mémoires* de Victor Gelu apportent une brassée de confirmations, ou de compléments parfaitement intégrables, aux esquisses que nous

2. Après MAZUY, *Mœurs et coutumes des Marseillais*, (1850).

3. Même témoignage dans les *Mémoires d'un compagnon*, d'AGRICOL PERDIGUIER, dans les *Mémoires et récits*, de Frédéric MISTRAL, dans le *Marquis de Safras*, de Jules de LA MADELENE.

avons écrites nous-même sur le département du Var<sup>4</sup>. Au risque de sembler faire une recension trop subjective, nous insisterions volontiers sur cet aspect des apports de Victor Gelu, et cela d'autant plus que ce n'est pas celui que les éditeurs ont le plus commenté. Il est vrai qu'ils ont fait l'essentiel de leur travail avant que les ouvrages auxquels on vient de faire allusion fussent publiés. On peut cependant se demander si, même sans cela, l'annotation et le commentaire n'auraient pas dû chercher davantage à situer Gelu dans cette problématique provençale plutôt que dans une originalité marseillaise. Le parallèle et parfois le contraste avec le poète ouvrier de Toulon Charles Poncy, le parallèle avec le mémorialiste petit-bourgeois de Toulon Letuaire, tous deux contemporains de Gelu, s'imposaient, nous semble-t-il.

A ceci près, il n'y a pas grand-chose à redire à l'œuvre des présentateurs, et notamment au travail d'éclaircissement des détails du texte auquel Lucien Gaillard s'est livré avec beaucoup de soin et de labeur. On ne contestera pas les coupures auxquelles il a bien fallu se livrer, dans un manuscrit copieux. Seulement, p. 278, un raccord rapide, après peut-être un passage oublié, rend trop abrupte l'allusion au mariage.

Les notes explicatives sont abondantes et précises, parfois plutôt trop généreuses quand il s'agit de gens bien connus (Scribe, Casimir Delavigne), parfois pas assez : Elleviou, le plus fameux acteur du Premier Empire après Talma, aujourd'hui inconnu du public, méritait une explication ; Talma lui-même est "expliqué" (cf. p. 186 et 215), mais sans qu'on rappelle au lecteur qu'il était célèbre et (du moins à gauche) révééré aussi comme libre-penseur. Un certain procureur Jourdan "coupe-tête", qui vivait sous Louis-Philippe, est "expliqué" par une note qui rappelle la vie du révolutionnaire Jourdan Coupetête (1749-1794), alors qu'il importait surtout d'identifier le premier et d'expliquer pourquoi il avait reçu en surnom celui de son redoutable homonyme (cf. p. 251 et 265).

Qu'on veuille bien ne voir dans ces observations de détail qu'une preuve de plus de l'intérêt suscité par ce document et par le travail érudit qui nous l'a procuré. L'essentiel est bien que l'on ait mis à la disposition du public, régional et national, une œuvre à la fois très vivante, très spontanée et très instructive.

Maurice AGULHON.

Jean-Pierre TENNEVIN. — *Le Baou-Roux, oppidum celto-ligure* (Cahier n° 1, édité par l'Association "Les amis d'Entremont et du pays d'Aix antique", 16, rue de la Molle, Aix-en-Provence), 52 pages.

Saluons d'abord en cet opuscule le premier d'une collection publiée par les dynamiques "Amis d'Entremont", dont on espère qu'elle sera continuée. Son auteur a fouillé lui-même avec une passion désintéressée et une méthode rigoureuse le

4. *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique, Toulon...* (Mouton, 1970) et *la République au Village* (Plon, 1970).

sommet de cette colline (à 3 km au sud de Bouc-Bel-Air, entre Marseille et Aix) ; il y a trouvé les traces de l'occupation salyenne et romaine et en publie les résultats avec précision : un Catalogue des "pièces archéologiques" décrit avec de nombreuses illustrations (33 en tout) les ossements, les monnaies (peu nombreuses, dont un tétrabole d'argent de Massalia), des fragments de métal ou de verre, et surtout les nombreuses poteries de fabrication locale ou d'importation. On regrettera seulement que sur le plan général du site le nord soit placé en bas (ce qui gêne la consultation) et que ne soit pas jointe une carte précisant l'emplacement de cet oppidum dans le pays celto-ligure. Signalons la préface élogieuse de F. Salviat, directeur des Antiquités de Provence, qui cite un jugement favorable de F. Benoit et y joint ses propres compliments et encouragements.

J.-R. PALANQUE.

René DUMAS. — *Les années de formation de Joseph Roumanille. Romantisme. Préfêlibrige*. Avignon, Librairie Roumanille, 1969, 393 pages.

Comme le remarque avec raison M. René Dumas au début de son ouvrage, Joseph Roumanille n'a pas eu dans l'histoire de la littérature provençale au XIX<sup>e</sup> siècle la meilleure part. Mistral, et, dans une moindre mesure Aubanel, ont retenu l'attention. On a contesté le génie de Roumanille et limité son rôle. Ne serait-ce que parce qu'il rétablit les perspectives, il faut féliciter M. René Dumas d'avoir donné tant de soin, d'avoir employé une si patiente intelligence à évoquer les trente années de formation de Joseph Roumanille de 1818 à 1848, années qui se terminent avec la publication et le succès des *Margerideto*, à l'automne de 1847.

Il va de soi qu'un tel travail apporte beaucoup à la connaissance de l'écrivain français et provençal. Sur ses origines, sur le milieu de Saint-Rémy, encore que Roumanille, plus engagé, moins curieux, s'intéresse infiniment moins au folklore que Mistral, sur l'enseignement primaire qui semble, en l'occurrence, avoir été assez remarquable, M. René Dumas est à la fois très sûr et très neuf. Pourquoi Roumanille fut-il orienté vers les études puis vers l'enseignement ? Vraisemblablement, parce qu'il était plus faible de complexion. La vie intellectuelle représentait ainsi une sorte de sélection à rebours. Mais l'ouvrage qui fait revivre au passage bien des oubliés (l'abbé Jean-François André, Hippolyte Maquan), instruit bien davantage sur les mœurs du temps, le romantisme provençal, le préfêlibrige.

On ne saurait trop redire combien, malgré la Révolution française, les mœurs et notamment la famille avaient peu changé dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'histoire de Jean Mistral et de son terrible père (p. 42-43) l'illustre suffisamment. Il est évident que nous tenons là une des clés de *Mireio* et une des dominantes du temps.

Il semblait difficile de traiter après Auguste Brun du romantisme en Provence, tant l'étude avait épuisé tous les aspects de la question. M. René Dumas reprend le problème et l'éclaire parfaitement. Il explique pourquoi le romantisme

avait peu de chances de pénétrer le pays : pas de cénacle, pas de revue littéraire, des académies conservatrices, l'origine étrangère du romantisme, « ces larcins allemands dans des pages françaises », comme l'écrivit le *Messager* du 7 novembre 1832, mais nous avons été encore plus frappés du refus de l'immoralité du romantisme. C'est ici que se marque le lien entre le rigorisme des mœurs que nous rappelions plus haut et l'allergie à la littérature nouvelle, exaltation du sentiment. Ne verra-t-on pas la *Gazette du Midi* (et c'est la couleur politique et religieuse de Joseph Roumanille) reprocher à Lamartine (il faut dire que c'est le Lamartine de la *Chute d'un Ange*) son obscénité ? Ici encore s'annoncent très tôt les dons polémiques de Roumanille contre le socialisme, et l'amitié qui liera Roumanille à Vuillot. D'où une poésie d'acceptation, de résignation, de confiance en Dieu. Le félibrige à ses origines a voulu souvent être une protestation contre une littérature parisienne de facilité, de spéculation, d'immoralité. La lecture des *Gazettes du Midi*, du *Bas-Languedoc*, du *Vaucluse* a éclairé la religion de Roumanille et celle de M. René Dumas. Lorsque le romantisme a faiblement touché la Provence, il avait déjà opéré sa mue ; le félibrige tout naturellement dénonçait les excès d'un romantisme dont il retrouvait spontanément avec l'aspect bien-pensant les origines obliées.

Nous n'avons pas moins apprécié les remarques de M. René Dumas sur le provençal, langue méprisée. Ici encore, il paraissait difficile de faire du neuf et du raisonnable. M. Dumas y est parvenu, et toujours avec la même élégance. Pas d'érudition pesante et massive, pas de jargon ; une simplicité qui est la maîtrise. Bref, un ouvrage digne de la mémoire de Jean Boutière à qui il est dédié.

P. GUIRAL.

François de VAUX de FOLETIER. — *Mille ans d'histoire des Tziganes*, Paris, Fayard, 1970, 282 pages.

M. François de Vaux de Foletier s'est attaché avec passion à la connaissance exacte et à la compréhension chaleureuse des Tziganes. Dans cette revue même, nous avons dit l'intérêt que représentait pour la Provence son précédent ouvrage sur *Les Tziganes dans l'Ancienne France*. Aujourd'hui, M. de Foletier reprend et étend le sujet en étudiant *Mille ans d'histoire des Tziganes*. Ce n'est pas le lieu de dire l'ampleur de la documentation de cet ouvrage, qui intéresse les mentalités, comme on dit, la religion, la magie, la musique et la danse. Le monde occidental ne sort pas grandi de cette évocation de ses rapports avec les Gypsies ou Bohémiens, et pas davantage les époques reculées que le despotisme éclairé, ou le Consulat et l'Empire. Au moins, un Provençal Gaspard de Simiane, seigneur de la Coste, fit-il une tentative de conversion en milieu tzigane, laissant à sa mort deux mille livres à « La Maison des Femmes égyptiennes converties » qu'il avait fondée. Qui ne sait au surplus que le *Boumian* est un personnage traditionnel et attendu de la Pastorale, chère à notre souvenir ? Il semble bien cependant que même en Provence les préjugés l'aient emporté.

P. GUIRAL.

*Bibliographie annuelle de l'Histoire de France du V<sup>e</sup> siècle à 1945* (Année 1971). Paris, Editions du C.N.R.S., 1972, in-8°, 654 pages.

La *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France*, dont l'objet est la recension des travaux historiques concernant la France, publiés dans les revues françaises et étrangères, vient de voir paraître son dix-septième volume couvrant l'année 1971.

Cette publication a pris la suite du *Répertoire bibliographique de l'Histoire de France*, établi par Pierre Caron et que la Seconde Guerre Mondiale avait interrompu. Répertorier près de deux mille études, recensées dans près de deux mille revues, exige un cadre de classement à la fois clair, précis et détaillé. Ces qualités sont bien celles du plan que l'on trouve en début de volume. Il comprend huit grands chapitres : Manuels généraux, Histoire politique, Histoire des Institutions, Histoire Economique et Sociale, Histoire Religieuse, la France d'Outre-Mer, Histoire de la Civilisation, Histoire locale. Les chapitres sont eux-mêmes divisés en rubriques, pourvues chacune d'un numéro particulier. L'utilisation du répertoire est grandement facilitée par la rédaction de deux index : matières et auteurs. Dans l'index matières, on a privilégié le spécialiste d'histoire locale, qui peut tout de suite se reporter à la rubrique de la province qui l'intéresse, un regroupement systématique ayant été rédigé à son intention ; on conçoit la minutie qu'exige la rédaction de cet ouvrage, mené à bien depuis 1953, par M<sup>me</sup> Colette Albert-Samuel et ses deux collaboratrices : M<sup>mes</sup> Brigitte Moreau et Sylvie Postel. Ce magnifique instrument de travail est devenu indispensable à tout historien, aussi se prend-on à regretter qu'une bibliographie parallèle ne vienne le compléter pour la période postérieure à 1945.

J. MOURGUES.

Paul PONTUS. — *Les Baux*, 1 vol. 19 cm, 124 pages, Paris, Nouvelles Editions Latines, s.d. (1971).

M. Pontus n'en est pas à son coup d'essai en matière de vulgarisation des sites et des monuments provençaux. Il y a quelques années, il avait publié, sur l'Abbaye de Silvacane, un petit volume destiné aux touristes et au grand public, volume qui a connu un succès légitime.

Cette année, il nous présente un autre livre sur Les Baux. Une première partie retrace l'histoire de ce lieu célèbre émaillée de beaucoup de détails curieux, de rapprochements féconds et de figures pittoresques. Le second chapitre est une description des lieux, rue par rue, à la manière des guides touristiques. Enfin une troisième partie, intitulée « La Vie de Château », tente d'évoquer ce qu'a pu être l'existence des habitants des Baux. Ces dernières pages sont les plus faibles car elles renferment trop d'éléments qui se rapportent à un Moyen Age aussi imprécis dans le temps que dans l'espace.

Ce petit fascicule ne prétend pas remplacer les nombreux ouvrages plus savants et plus complets qui ont été publiés sur ce célèbre village. Mais sa présentation classique, son illustration bien choisie, son style agréable en feront un souvenir intéressant pour le touriste cultivé, en même temps qu'un utile aide-mémoire pour l'honnête homme.

P. H.

R.-H. BAUTIER et A. VALLEE-KARCHER. — *Les papiers de Sully aux Archives nationales, Inventaire*, 1959, 91 pages, 25,5 × 22,5.

Les papiers de Sully, conservés dans sa famille et envoyés en Amérique pendant la dernière guerre, ont été acquis en 1955 par les Archives nationales. Ces 48 registres et plaquettes, classés dans la série 120 AP, ont été analysés en détail dans un inventaire de 91 pages muni d'un précieux index. Il s'agit là d'une source de première importance pour l'histoire de la France à la fin du xv<sup>e</sup> siècle : signa-lons ci-après des documents qui intéressent la Provence :

- Etat des recettes et dépenses des fortifications de Provence, 11 avril 1609, 120 AP 27, f<sup>o</sup> 29-32.
- Etat de recettes et dépenses des galères de Provence, *ibid.*, f<sup>o</sup> 36-41.
- Etat des gabelles de Provence, 120 AP 28, f<sup>o</sup> 76-77.
- Déclaration de la principauté de Martigues, comment elle subsiste, en quoi elle consiste, 1605, 120 AP 30, f<sup>o</sup> 142-151.
- Mémoire de Bonnefous sur les fortifications de Provence, 1603, avec un plan du fort de Toulon à la plume (1604), 120 AP 48, f<sup>o</sup> 69-75.
- Etat détaillé de dépenses de la garnison du château d'If, 1598, *ibid.*, f<sup>o</sup> 82-85.
- Reconnaissance de la propriété du roi sur deux galères, *ibid.*, f<sup>o</sup> 94-96.

E. BARATIER.

Jean POURRIERE. — *Les commencements de l'école de grammaire d'Aix-en-Provence*. Imprimerie Paul Roubaud, Aix-en-Provence, 1970, in-8<sup>o</sup> de 61 pages.

L'auteur entend reprendre sur de nouvelles bases l'étude d'une affirmation que les historiens d'Aix se passent de livres en livres, depuis Pitton, sans jamais la vérifier. Au dire de ce dernier, les consuls de la ville d'Aix auraient décidé en 1418 l'achat d'une maison pour y bâtir une école, en fait, une école élémentaire, et y fonder une bibliothèque publique.

M. Pourrière pense que la fondation d'une école de grammaire est, à Aix, bien antérieure. Il recherche donc dans les registres des notaires tous les actes où figure un recteur des écoles pour quelque motif que ce soit. Ce minutieux travail est fructueux.

Dès 1378, il y a à Aix un recteur pour les petites écoles, et rien ne prouve qu'elles soient de fondation toute récente. Aussi, la comparaison avec les écoles des villes voisines est-elle pleine d'intérêt. Sans quitter la Provence, M. Pourrière



n'a aucune peine à faire admettre qu'une fondation au milieu du *xiv<sup>e</sup>* siècle est probable. Nous ajouterions qu'il y a des exemples de fondation bien antérieure, comme le montre cet acte de 1263 où est présent "Andreas de Milliaco, *rector scholarum de Balneolis*"<sup>1</sup>; l'acte est passé à Bagnaux même et l'on ne peut douter qu'il s'agisse également d'une petite école. Les environs de Paris sont bien en avance sur la Provence, pourtant cette dernière date ne manque pas d'intérêt.

A Aix, les différents actes étudiés par M. Pourrière apportent beaucoup à notre connaissance des écoles élémentaires du *xiv<sup>e</sup>* siècle qui demeure si fragmentaire. Les recteurs sont le plus souvent des prêtres ou des clercs. Il y a aussi quelques laïcs. Les magistrats de la ville les recrutent et passent avec eux un contrat de courte durée. Un an ou deux, très rarement plus. Les maîtres sont des professeurs itinérants, qui vont et viennent au gré des engagements. Il n'y a pas d'Aixoïis parmi eux.

Ils tiennent école dans une maison de leur choix, souvent à leur domicile. L'école, à Aix, est vagabonde, et va d'une rue à l'autre, suivant les résidences successives des différents recteurs. Il semble que les recteurs tiennent pension chez eux et reçoivent ainsi quelque rétribution de leurs élèves en plus de ce qui est prévu dans le contrat.

Dans ces écoles on enseignait le latin, c'est une évidence difficile à prouver. On peut rappeler à ce sujet que Pétrarque a appris la langue de Cicéron à Carpentras sous un maître d'école, dans la deuxième décennie au *xiv<sup>e</sup>* siècle. C'est à cet enseignement que se rapporte ce qu'il nous avoue sur l'éblouissement que provoquait en lui la prose de Cicéron.

On jugera à ces quelques remarques le haut intérêt de ce travail où la plus minutieuse exactitude permet de fonder des conclusions qui enrichissent notablement nos connaissances sur ce domaine mal connu des petites écoles.

Jacques PAUL.

*Les Universités du Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle.* — Cahiers de Fanjeaux, n° 5, 1 vol. in-8° de 342 pages. Editions Privat, Toulouse, 1970.

Comme l'écrit finement le Père Vicaire, ce volume n'a pas besoin d'une préface parce qu'il est doté d'une magistrale conclusion de Jacques Le Goff, qui a présidé ce cinquième colloque de Fanjeaux. On pourrait écrire qu'il n'a pas besoin de compte rendu pour la même raison. L'apport, au demeurant fort important, de ces journées d'études est bien dégagé, et les zones d'ombres qui devront faire l'objet de travaux dans l'avenir sont bien signalées.

1. Cartulaire de N.-D. de Paris, T. II, p. 218, éd. Guérard, Paris 1850.

Le Père Vicaire, M. Bories, M<sup>lle</sup> Caille s'efforcent de décrire le passage de l'enseignement traditionnel organisé dans les écoles monastiques ou capitulaires, selon des décrets des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> conciles de Latran aux institutions universitaires. Cette recherche répond au souci de saisir l'origine. Méthodes et résultats sont pleins d'intérêt et aboutissent pourtant au constat d'un vide. Toulouse avant l'Université est une pauvre place intellectuelle. La création d'une Université est imposée par un article du traité de Meaux. C'est donc fort clair : on ne peut considérer que l'enseignement traditionnel soit à la base de la fondation de l'Université. Jacques Le Goff dit abruptement et fort justement qu'elle est « un aspect particulièrement dangereux et déplaisant de l'invasion des gens du Nord, des Français, des séides de la curie romaine ». Ce propos mérite à notre sens quelque prolongement. Le schéma parisien de transformation en Université d'écoles antérieures ne s'applique pas dans le Midi ! Où s'applique-t-il exactement ? Le système parisien comporte essentiellement l'étude des Arts qui servent de propédeutique à la théologie, science reine. Cette orientation des études est étrangère, semble-t-il, à la tradition intellectuelle méridionale. Car fonctionnent réellement à Montpellier et à Toulouse, sans que le roi ou le pape aient à sauver l'institution de la faillite, une école de médecine à Montpellier, dès le XI<sup>e</sup> siècle et une faculté de droit à Toulouse, dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'un et l'autre enseignement répondent à des besoins et ouvrent dans le Midi à de fructueuses carrières. La transplantation d'une Université sur le modèle parisien ne correspond pendant longtemps à aucun besoin ressenti. Lorsque l'Université de Toulouse devient "indigène", c'est qu'elle a trouvé sur place ses propres raisons d'exister, c'est-à-dire le droit. Nous sommes alors bien avancés dans le XIII<sup>e</sup> siècle. Il ne faut pas croire que ce schéma méridional soit très exceptionnel. Un bon nombre de *studia* créés au XI<sup>e</sup> siècle ne comportaient pas d'étude de la théologie. En fait, c'est l'enseignement universitaire de la théologie qui paraît l'exception. Les clauses du traité de Meaux, les termes de la bulle demandée par saint Dominique et admirablement exposés par le Père Vicaire, la venue de maîtres parisiens n'en prennent que plus de relief. C'est bien, dans le cas de Toulouse, le prolongement de la croisade par la mission et la prédication.

Les difficultés des Universités pendant le XIII<sup>e</sup> siècle viennent, elles aussi, témoigner de ce que la transplantation en Languedoc de formules étrangères avait d'artificielle et de prématurée. En dehors de la médecine et du droit, elles n'auraient probablement pas survécu sans la présence des Ordres Mendiants. De ce point de vue, le premier enseignement de la médecine à Montpellier, pour autant qu'on le connaisse, avec son caractère pratique et le grand libéralisme qui le caractérise, paraît la forme de savoir la mieux adaptée à la société méridionale. Il est hélas bien difficile à des historiens de donner leur véritable place dans les sciences médiévales à la médecine et dans une moindre mesure au droit. Bref, on n'a pas fini de se heurter à cette différence si visible entre l'évolution intellectuelle des villes de France du Nord et du Midi au Moyen Age, et d'en apprécier les raisons sociales et religieuses.

Le volume consacre une assez large place aux religieux mendiants. On lit avec le plus grand intérêt l'article que le Père Amargier intitule "Prêcheurs et

mentalité universitaire dans la province de Provence au XIII<sup>e</sup> siècle". Fine étude de législation, de mœurs et d'hommes. Il note la formation parisienne des théologiens qui donnent un enseignement dans les couvents de dominicains et peut ainsi déceler les premières manifestations d'une école thomiste dans le Midi. Il paraît très évident que les mendiants donnent à l'enseignement un aspect plus moderne et plus uniforme. Il s'agit toutefois beaucoup plus des leçons qui se donnent dans un couvent et à l'usage des religieux que de la participation des Prêcheurs à l'Université. Ce dernier problème est largement traité par le Père Vicairé dans l'étude qu'il consacre à "Roland de Crémone ou la position de la théologie à l'Université de Toulouse". On retiendra de toute évidence l'analyse de la carrière de ce religieux qui nous apporte tant sur la manière dont les Prêcheurs utilisaient les compétences de leurs théologiens. Plus encore, on s'attachera aux paragraphes consacrés aux rapports des écoles conventuelles de théologie et de l'Université. L'intégration n'est pas souhaitée en toutes circonstances par les religieux qui préfèrent la liberté de mouvement que l'indépendance leur laisse. L'intégration n'a de sens pour eux qu'à Paris où ils obtiennent la précieuse *licentia ubique docendi* sans avoir à connaître d'autres maîtres que ceux de leur ordre. Aussi la place de l'école de théologie des Prêcheurs, par rapport à l'Université de Toulouse, mérite-t-elle les délicates analyses qui lui sont consacrées.

Ce cahier a également un troisième centre d'intérêt : l'étude des mentalités. Le Chanoine Delaruelle l'avait bien compris, lui qui ouvrait ce colloque par une leçon intitulée : « De la Croisade à l'Université : la fondation de l'Université de Toulouse ». Par ses méthodes, comme par ses conclusions, elle suscitera des études parallèles. On retrouve les mêmes préoccupations d'identification des attitudes mentales dans cette autre contribution du Chanoine Delaruelle : « Théologie et médecine à Montpellier ». Pouvait-il en être autrement dans un colloque consacré aux Universités ? On peut lire dans cette optique les pages que Yves Dossat consacre à Jean de Garlande et la très riche étude de Henri Gilles sur l'enseignement du droit. Ce faisant, pourtant, nous nous attachons de plus en plus aux milieux universitaires de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et aux habitudes mentales venues de la diffusion du modèle universitaire parisien dans le Midi. Que ne donnerait-on pas pour pouvoir confronter ces mentalités à celles qui ont prévalu dans la société méridionale avant la croisade des Albigeois !

Jacques PAUL.

Archives départementales de Vaucluse. R. LE MINOR. — *Répertoire numérique : de la série M* : Administration générale et économie du département, 1972, XXXIV-227 p. — *Série O* : Administration et comptabilité communale, 1968, 189 pages.

Donnant naguère ici même (t. XIV, p. 208-214) un tableau des inventaires d'archives de la région de Provence, j'avais été, et pour cause, sobre d'indications sur les répertoires de séries modernes : cette carence réelle n'était pas si fâcheuse, car la première formule était si sommaire, que l'utilité de ces publications en

était bien restreinte. Depuis lors sont intervenus plusieurs événements qui changent la situation. D'abord la première série des archives modernes (série K-Z) a été close avec l'année 1940, si bien qu'on peut considérer comme réalisés tous les versements possibles des services préfectoraux : une numérotation continue dans les sous-séries réduites à un petit nombre devient donc possible. Et d'autre part une nouvelle formule a été adoptée qui présente bien explicités des sous-titres ou, mieux, des indications de dossiers, et qui complète par des appendices ou des préfaces les énumérations elles-mêmes.

Sous la direction du directeur des Archives du Vaucluse, M. M. Hayez, le documentaliste de ce département, M. Le Minor s'y emploie activement. Il a déjà imprimé, en 1968, la série O (Affaires communales, chemins communaux et service vicinal), avec le repérage de nombreux plans. Ceux qui, pour des fins administratives ou intéressées ont utilisé cette série, ne la reconnaîtraient plus guère dans son état définitif. En effet, les dossiers communaux étaient restés tels qu'ils étaient versés par le service des collectivités locales, c'est-à-dire dans un ordre chronologique avec des liasses spécialisées pour des affaires volumineuses. M. Le Minor a repris chaque commune, constitué des dossiers par objets et réalisé par suite un élagage important. Les modifications sont moins notables pour le volume qui paraît aujourd'hui, de la série M, que les historiens consulteront davantage. Cette série M était déjà très élaborée, mais enrichie par suite de transferts, soit des registres de la Correspondance générale, soit du fonds des Eaux et Forêts. Ces registres de correspondance sont rarement consultés, et pourtant, pour les 30 premières années du siècle, leur existence explique et rend peu néfaste la maigreur des dossiers administratifs conservés pour cette période. Les versements administratifs paraissent avoir été corrects, je n'en dirai pas autant des dossiers du cabinet, ce qui explique la maigreur de certains chapitres et me fait regretter qu'on n'ait pas cerné avec les bordereaux conservés les dates et les objets de ceux du cabinet.

En feuilletant les divers articles de ce catalogue, on ne peut pas ne pas être frappé de ce que plusieurs sortes de documents ne sont représentés qu'à partir d'une date assez basse : je pense que cela s'explique par des destructions massives antérieures qu'il n'eût pas été inutile de signaler discrètement.

L'introduction donne la liste non seulement des autorités départementales mais aussi celles des élections, et aussi un grand nombre d'études générales ou particulières. Quelques compléments seraient possibles ; ainsi c'est dans les rapports présentés au Conseil Général que l'on trouvera l'essentiel de l'activité de certains fonctionnaires départementaux comme les vétérinaires. J'ajouterai que les notes sont fort instructives, rappel des lois fondamentales, parallèles avec les fonds d'autres départements, compléments possibles à chercher aux archives nationales. Les tables sont très détaillées et permettent de trouver tout ce que l'on désire et qui s'y trouve, aussi rapidement que souhaitable.

Je trouve un autre mérite à la série elle-même : elle donne beaucoup, mais malgré les accroissements, elle ne s'étend que sur 171 mètres de rayonnages. C'est dire combien on peut gagner de la place et de densité d'intérêt en ne gardant que l'utile et l'instructif et même en restant assez en deçà des possibilités réglementaires de suppression.

J. de FONT-REAULX.

### COLLABORATEURS DE CE NUMÉRO

---

Maurice BORDES, 30, route de Bois-de-Cythère - 06000 Nice.

Michel DERLANGE. — 22 *ter*, boulevard du Tzarevitch - 06000 Nice.

Henri COSTAMAGNA, 20, rue Gubernatis - 06000 Nice.

Emile LLORCA, 10, rue Masséna - 06140 Vence.

Claude FERRUCCI, Palais Mireille, boulevard Noble - 83000 Toulon.

Paul GONNET, Résidence du Piol, rue des Œillets - 06000 Nice.

Mireille RAMOIN, 28, rue Lamartine - 06000 Nice.